

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9533 Société :

Actif

Pensionné(e)

Optique

MU : 9533  
 Autres

Nom & Prénom : BENSOUA HICHAM

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 066 09 42 89 90

Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. ZAGHLOUL J**  
pédiatre  
19, Bd. Bordeaux - Casa  
Tél. : 05 22 29 39 71  
GSM: 06 61 13 51 13

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BENSOUA HICHAM Age : 07

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

GEP

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Chambre de commerce Le : 30/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : Hicham Bensoua

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	
<i>PHARMACIE BENAZOUZ N°51 Rue 4 Mazola Casablanca Hay Hassani 0522 93 36 89</i>	<i>22/03/23</i>	<i>Prix Name BEIN Montant de la facture Hay Hassani 0522 93 36 89 Tel... 97.50</i>

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES															
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.															
<b>Important :</b> Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.															
				Coefficient DES TRAVAUX											
<b>O.D.F</b> <b>PROTHESES DENTAIRES</b>		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table> <b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	H	21433552	D	00000000	B	00000000	H	35533411	D	00000000	B	11433553	Coefficient DES TRAVAUX
			H	21433552											
			D	00000000											
			B	00000000											
			H	35533411											
			D	00000000											
			B	11433553											
				MONTANTS DES SOINS											
				DÉBUT D'EXÉCUTION											
				FIN D'EXÉCUTION											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION															

# Docteur ZAGHLOUL Jamal

PEDIATRE

Ex. Enseignant à l'Hôpital des Enfants

C.H.U. Ibn Rochd Casablanca

Médecin Expert Assermenté

19, Bd Bordeaux - 1er étage  
(en face du Cinéma Verdun)

CASABLANCA

05.22.29.39.71  
05.22.20.06.52 Fax

GSM : 06.61.13.51.13

INP : 091139832

Casablanca, le ..... 22 3 23

BÉNISONDA EL 4820-38

19.0°  
- Poligone 300 m  
1 + 318

1S

Agent  
2019

PPV 14DH40  
PER 24.00  
LOT 94.00

19.0°  
- Nurofen  
275 - 312 8 + 3 39°C

1S

19.00

19.0°  
- Grode / 20  
1 gel 1/

1S

LOT 211481  
EXP 04/2024  
PPV 52.80DH

LAMMIA DÉ MELASSAM  
PHARMACIE MAZOLA  
Mme BENAZZOZ Ibtissam  
N°51 Bd. Casablanca  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél : 05 22 29 55 71  
06 61 13 51 13

19.0°  
- vogalene 5  
177 - 14

1S

LOT: 221138  
PER: 07-2029  
PPV: 11.30DH

Dr. ZAGHLOUL J  
Pédiatre

19, Bd. Bordeaux Casa  
05 22 29 55 71  
06 61 13 51 13

PHARMACIE MAZOLA  
Mme BENAZZOZ Ibtissam  
N°51 Bd. Casablanca  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél : 05 22 29 55 71  
06 61 13 51 13